

# ENQUÊTE SUR LES ANCIENS ÉLÈVES JUIFS DU LYCÉE DE GARÇONS DE NÎMES

Anne Brugère et Agnès Arcin  
Professeurs d'histoire-géographie



Lycée Alphonse Daudet  
Nîmes

# 1. Identifier les élèves juifs

AUX PROFESSEURS  
 ANCIENS ÉLÈVES ET ÉLÈVES  
 DU LYCÉE  
 MORTS PAR SUITE DE FAITS DE GUERRE  
 1939 - 1945

SAINTENAC Etienne	CREMY Jeannine	PERAZZO Georges
VIDAL André	CREMY Robert	PERES Jacques
ARSAN Raoul	CROUZEAU Rene	PEYREGNE Marcel
BEN ATTAR Maurice	DELAGE Henri	POSPISIL Juri
BLOCH Jean-Claude	DE LOYE Jean	PRIVAT Maurice
BLOCH Emile	DESROUSSEAU Guy	RESTOUBLE Gaston
BLOCH Robert	DUFOIX Jacques	RUEL Georges
BOURGUET Roland	FAUTHOUX Jean	SAQUE Henri
BOURQUIN Jean	FLORENCE Georges	SESTON Francois
CABANON Antonin	FLORENTIN Robert	SPANIEL Yvan
CARTIER René	GRAILLE Georges	SPIEGEL Jean
CASTEL Jean	GRANET Pierre	SUSINI Paul
CAUSSIGNAC Henri	GUERIN Andre	THIBAUT Jean
CAVAILLON Lazare	GUIRAUD Yves	VALEZI Georges
CHALVIDAN Jean	JALLATTE Jean	VIDAL Pierre
CHALVIDAN Marcel	JAQUEROD Aime	VIGDERHAUS Daniel
CHARRA Auguste	LAURIOL DE CHAUSSY Louis	VIGDERHAUS Jacques
CHEVRANT-BRETON Bernard	MARCHAND Jacques	VINCENT Francis
COMTE Albert	MAROGER Pierre	BURCKHARD Charles
COURDIL Henri	MAZEROLLES Andre	CLAUZEL Paul
CREMIEUX Raymond	MOULERY Marius	SALLE Pierre
CREMIEUX Roger	PASCAL Maurice	
	PELISSIER Jean	


BEN ATTAR Maurice  
 BLOCH Jean Claude  
 BLOCH Emile  
 BLOCH Robert  
 CAVAILLON Lazare  
 CREMIEUX Raymond  
 CREMIEUX Roger  
 CREMY Jeanine  
 CREMY Robert  
 SPIEGEL Jean  
 VIGDERHAUS Daniel  
 VIGDERHAUS Jacques

Plaque commémorative de la Seconde Guerre mondiale  
 Cour d'honneur du lycée Alphonse Daudet, Nîmes

► Confrontation avec la base de données de Yad Vashem

## **2. Collecter des informations pour reconstituer leur vie**


## > Les feuilles de témoignage déposées à Yad Vashem



**Comité Français pour  
YAD VASHEM**  
64, avenue MARCEAU  
75008 PARIS

**Feuille de Témoignage**

**דף-עד דאף-עד**



יודשים הר הזכרון  
ת.ד. 3477

<p>חוק זכרון השואה והגבורה <b>יד ושם</b> תשי"ג 1953</p> <p>קובע בסעיף מס' 2 :</p> <p>תפקודו של יד ושם הוא לאסוף את המידע והזיכרון של כל אלה שגבר תום חייהם, שגילו ומספר את משפחה ונחמיו ונדרו מאורב הנאצי ובעיקרו, ולהעבירם עם זכר לחם, לקהילות לארגונים ולמוסדות דות שיתרבו בגלל השתייכותם עם חייהם. (ספר החוקים מס' 132, 28.8.53 תשי"ג 1953)</p>	<p><b>LA LOI SUR LA COMMEMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953</b> stipule dans l'Article 2 :</p> <p><b>Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans la Shoah ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.</b></p>
<p>1. שם המשפחה * Nom * <i>Creemieux</i></p>	<p>1. שם המשפחה * Nom * <i>Creemieux</i></p>
<p>2. השם הפרטי (שם לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom (née) <i>Janine</i></p>	<p>2. השם הפרטי (שם לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom (née) <i>Janine</i></p>
<p>3. תאריך הלידה (מקום, מדינה)</p> <p>Date de naissance (ville, pays) <i>octobre 1922</i></p>	<p>3. תאריך הלידה (מקום, מדינה)</p> <p>Date de naissance (ville, pays) <i>octobre 1922</i></p>
<p>4. מקום הלידה (עיר, ארץ)</p> <p>Lieu de naissance (ville, pays) <i>Nimes</i></p>	<p>4. מקום הלידה (עיר, ארץ)</p> <p>Lieu de naissance (ville, pays) <i>Nimes</i></p>
<p>5. שם האב</p> <p>Prénom du père <i>Robert</i></p>	<p>5. שם האב</p> <p>Prénom du père <i>Robert</i></p>
<p>6. שם האם</p> <p>Prénom de la mère <i>Rachel</i></p>	<p>6. שם האם</p> <p>Prénom de la mère <i>Rachel</i></p>
<p>7. שם בן או בת הזוג (אם בן זוג או נא להוסיף שם משפחה לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom du conjoint (née) <i>celia faire</i></p>	<p>7. שם בן או בת הזוג (אם בן זוג או נא להוסיף שם משפחה לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom du conjoint (née) <i>celia faire</i></p>
<p>8. מקצוע</p> <p>Profession <i>Eudiante</i></p>	<p>8. מקצוע</p> <p>Profession <i>Eudiante</i></p>
<p>9. מקום מגורים לפני המלחמה</p> <p>Lieu de résidence avant la guerre <i>Nimes</i></p>	<p>9. מקום המגורים לפני המלחמה</p> <p>Lieu de résidence avant la guerre <i>Nimes</i></p>
<p>10. מקומות המגורים במלחמה</p> <p>Lieux de résidence pendant la guerre <i>Nimes</i></p>	<p>10. מקומות המגורים במלחמה</p> <p>Lieux de résidence pendant la guerre <i>Nimes</i></p>
<p>11. נסיבות המות (זמן, מקום, וכו')</p> <p>Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) <i>deportée de Nimes mai 1943 déportée à Auschwitz juillet 1943</i></p>	<p>11. נסיבות המות (זמן, מקום, וכו')</p> <p>Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) <i>deportée de Nimes mai 1943 déportée à Auschwitz juillet 1943</i></p>
<p>אני החים</p> <p>Je soussigné <i>Simeone Nathan</i></p>	<p>אני החים</p> <p>Je soussigné <i>Simeone Nathan</i></p>
<p>הנר/ה (כתובת מלאה)</p> <p>demeurant (adresse complète) <i>32 rue Maréchal Foyelle 92000 Mantes la Jolie</i></p>	<p>הנר/ה (כתובת מלאה)</p> <p>demeurant (adresse complète) <i>32 rue Maréchal Foyelle 92000 Mantes la Jolie</i></p>
<p>קירבה (משפחתית או אחרת)</p> <p>Lien de parenté ou autre avec le défunt <i>Cousine</i></p>	<p>קירבה (משפחתית או אחרת)</p> <p>Lien de parenté ou autre avec le défunt <i>Cousine</i></p>
<p>מצהיר/ה בזה כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי.</p> <p>Signature <i>Juan</i></p>	<p>מצהיר/ה בזה כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי.</p> <p>Signature <i>Juan</i></p>
<p>חתימה</p> <p>Lieu et date <i>Marseille le 27 octobre 1998</i></p>	<p>חתימה</p> <p>Lieu et date <i>Marseille le 27 octobre 1998</i></p>
<p>מקום ותאריך</p>	<p>מקום ותאריך</p>

... ונתתי להם בביתי ובחומותי יד ושם... אשר לא יכרת !!  
... je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom... qui ne périra pas? Esaie, LVI, 5


\* או לרשום את שמו של כל נספה על דף נפרד.  
\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de la Shoah sur un formulaire différent.

**YAD VASHEM**

**דף-עד דאף-עד**

יודשים הר הזכרון

2038892

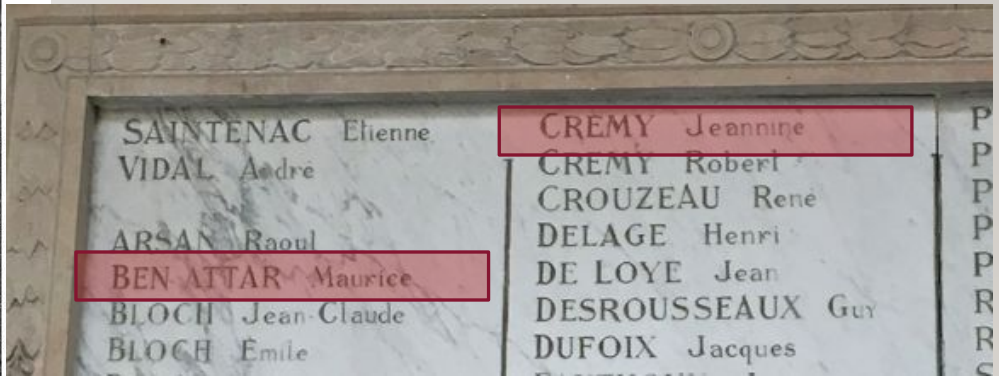


Boite Postale 3477  
Jérusalem, Israël

<p>חוק זכרון השואה והגבורה - תשי"ג 1953 קובע בסעיף מס' 2 :</p> <p>תפקודו של יד ושם הוא לאסוף את המידע והזיכרון של כל אלה שגבר תום חייהם, שגילו ומספר את משפחה ונחמיו ונדרו מאורב הנאצי ובעיקרו, ולהעבירם עם זכר לחם, לקהילות לארגונים ולמוסדות דות שיתרבו בגלל השתייכותם עם חייהם. (ספר החוקים מס' 132, 28.8.53 תשי"ג 1953)</p>	<p><b>LA LOI SUR LA COMMEMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5713-1953</b> stipule dans l'Article 2 :</p> <p><b>Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans l'Holocauste ou dans la lutte contre l'ennemi nazi et ses complices, et de perpétuer leur nom ainsi que celui des communautés, organisations, et institutions anéanties pour la seule raison qu'elles étaient juives.</b></p>
<p>1. שם המשפחה * Nom * <i>BEN ATTAR</i></p>	<p>1. שם המשפחה * Nom * <i>BEN ATTAR</i></p>
<p>2. השם הפרטי (שם לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom (née) <i>MAURICE</i></p>	<p>2. השם הפרטי (שם לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom (née) <i>MAURICE</i></p>
<p>3. תאריך הלידה (מקום, מדינה)</p> <p>Date de naissance (ville, pays) <i>12/5/1905</i></p>	<p>3. תאריך הלידה (מקום, מדינה)</p> <p>Date de naissance (ville, pays) <i>12/5/1905</i></p>
<p>4. מקום הלידה (עיר, ארץ)</p> <p>Lieu de naissance (ville, pays) <i>NIMES FRANCE</i></p>	<p>4. מקום הלידה (עיר, ארץ)</p> <p>Lieu de naissance (ville, pays) <i>NIMES FRANCE</i></p>
<p>5. שם האב</p> <p>Prénom du père <i>ISRAEL</i></p>	<p>5. שם האב</p> <p>Prénom du père <i>ISRAEL</i></p>
<p>6. שם האם</p> <p>Prénom de la mère <i>REBECCA</i></p>	<p>6. שם האם</p> <p>Prénom de la mère <i>REBECCA</i></p>
<p>7. שם בן או בת הזוג (אם בן זוג או נא להוסיף שם משפחה לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom du conjoint (née) <i>ERNA</i></p>	<p>7. שם בן או בת הזוג (אם בן זוג או נא להוסיף שם משפחה לפני הגיוס/הוא)</p> <p>Prénom du conjoint (née) <i>ERNA</i></p>
<p>8. מקום המגורים לפני המלחמה</p> <p>Lieu de résidence avant la guerre <i>NIMES (FRANCE)</i></p>	<p>8. מקום המגורים לפני המלחמה</p> <p>Lieu de résidence avant la guerre <i>NIMES (FRANCE)</i></p>
<p>9. מקומות המגורים במלחמה</p> <p>Lieux de résidence pendant la guerre <i>NIMES (FRANCE)</i></p>	<p>9. מקומות המגורים במלחמה</p> <p>Lieux de résidence pendant la guerre <i>NIMES (FRANCE)</i></p>
<p>10. נסיבות המות (זמן, מקום, וכו')</p> <p>Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) <i>ALLEVARD (SAVOIE - FRANCE) 24 Mars, Maita BUSCHWITZ 24 Mars</i></p>	<p>10. נסיבות המות (זמן, מקום, וכו')</p> <p>Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) <i>ALLEVARD (SAVOIE - FRANCE) 24 Mars, Maita BUSCHWITZ 24 Mars</i></p>
<p>אני החים</p> <p>Je soussigné <i>GUY BENATTAR</i></p>	<p>אני החים</p> <p>Je soussigné <i>GUY BENATTAR</i></p>
<p>הנר/ה (כתובת מלאה)</p> <p>demeurant (adresse complète) <i>8 rue Gallieni 92000 ANJERES FRANCE</i></p>	<p>הנר/ה (כתובת מלאה)</p> <p>demeurant (adresse complète) <i>8 rue Gallieni 92000 ANJERES FRANCE</i></p>
<p>קירבה (משפחתית או אחרת)</p> <p>Lien de parenté ou autre avec le défunt <i>FILS</i></p>	<p>קירבה (משפחתית או אחרת)</p> <p>Lien de parenté ou autre avec le défunt <i>FILS</i></p>
<p>מצהיר/ה בזה כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי.</p> <p>Signature <i>Guy</i></p>	<p>מצהיר/ה בזה כי עדות זו נכונה לפי מיטב ידיעותי.</p> <p>Signature <i>Guy</i></p>
<p>חתימה</p> <p>Lieu et date <i>Jerusalem, le 18/2/1987</i></p>	<p>חתימה</p> <p>Lieu et date <i>Jerusalem, le 18/2/1987</i></p>
<p>מקום ותאריך</p>	<p>מקום ותאריך</p>

... ונתתי להם בביתי ובחומותי יד ושם... אשר לא יכרת !!  
... je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs une place et un nom... qui ne périra pas? Esaie, LVI, 5

\* או לרשום את שמו של כל נספה על דף נפרד.  
\* Prière d'inscrire le nom de chaque victime de l'Holocauste sur un formulaire différent.



Fiche de Janine CREMIEUX (ou Jeanine CREMY).

Source:  
[https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr&s\\_id=&s\\_lastName=Creemieux&s\\_firstName=&s\\_place=Nimes&s\\_dateOfBirth=&cluster=true](https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr&s_id=&s_lastName=Creemieux&s_firstName=&s_place=Nimes&s_dateOfBirth=&cluster=true)

Fiche de Maurice BEN ATTAR.

Source:  
[https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr&s\\_id=&s\\_lastName=Ben%20Attar%20&s\\_firstName=&s\\_place=Nimes&s\\_dateOfBirth=&cluster=true](https://yvng.yadvashem.org/index.html?language=fr&s_id=&s_lastName=Ben%20Attar%20&s_firstName=&s_place=Nimes&s_dateOfBirth=&cluster=true)

> Les actes de naissance

87

N<sup>o</sup> 631  
Moïse, Maurice  
Ben Attar

Le 10<sup>e</sup> Mil. neuf. Cent. Cinq et le dix Juin à trois heures du Soir  
par devant Nous: Gustave Guirauden, adjoint au Maire de Reims  
délégué aux fonctions d'officier de l'Etat Civil, Est comparu en  
l'Hôtel de Ville. Israël Ben Attar, Marchand, âgé de  
trente trois ans, domicilié à Reims, Rue Crémieux, N. Lequel  
a déclaré que: Rebecca, Siboni, sans profession, âgée de  
vingt-huit ans, son épouse Est accouchée avant hier à deux  
heures du matin dans le domicile précité d'un enfant du sexe  
Masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms  
de: Moïse, Maurice, Présents: Vidal, Castoriano  
Marchand, âgé de quarante ans, et Auguste Courtieu, employé  
âgé de trente six ans, domiciliés à Reims, De tout quoi nous  
avons dressé et signé le présent acte avec le père et les témoins,  
De ce requis après lecture faite. 4.

Israël Ben-attar      V. Castoriano      Courtieu

87

# > Les archives des bureaux de recrutement militaire

deux fiches établies le 12<sup>e</sup> juin 1922

501/8

980

**Bloch**

Nom : Bloch  
Prénoms : Emile Joseph  
Surnom :  
N° de matricule : 992  
Classe de mobilisation : 1892

**ÉTAT CIVIL**  
Né le 9 avril 1892 à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard, résident à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard, profession de cultivateur.  
Fils de M. Nathan et de Mme Marie-Bathélie, domiciliés à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard.  
N° 99 de tirage dans le canton de Nîmes (3<sup>e</sup> zone)

**SIGNALEMENT**  
Cheveux : bruns, front : élevé, nez : droit, bouche : moyenne, yeux : gris, taille : 1 m. 72, cent. taille rectifiée : 1 m. 70, poids : 60 kg, tatouages : aucun.

Degré d'instruction : générale (1), militaire (2), écrit.

**DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS**  
Art. 1<sup>er</sup> de la loi du 21 mars 1919, art. 1894 du Règlement relatif à la loi de 1919, art. 28 de la loi de 1921.  
Baptême (art. 28 de la loi).

**Services - Positions diverses**  
Détail des services et mutations diverses.  
Campaqne de l'Algerie en 1914 au 23 Mars 1919

LOCALITÉS SUGGERÉES HABITÉES  
Date, Commune, Substitution de régime.

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction militaire sur les hommes de la 3<sup>e</sup> partie de la liste. L'indication à porter est : 4<sup>e</sup> zone.  
2) Pour les hommes compris dans la 3<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service militaire.  
3) Pour ceux compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministère de la Marine (Art. 4 de la loi).

deux fiches établies le 12<sup>e</sup> juin 1922

501/8

980

**Bloch**

Nom : Bloch  
Prénoms : Emile Joseph  
Surnom :  
N° de matricule : 992  
Classe de mobilisation : 1892

**ÉTAT CIVIL**  
Né le 9 avril 1892 à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard, résident à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard, profession de cultivateur.  
Fils de M. Nathan et de Mme Marie-Bathélie, domiciliés à Nîmes, canton de Nîmes-1, département de Gard.  
N° 99 de tirage dans le canton de Nîmes (3<sup>e</sup> zone)

**SIGNALEMENT**  
Cheveux : bruns, front : élevé, nez : droit, bouche : moyenne, yeux : gris, taille : 1 m. 72, cent. taille rectifiée : 1 m. 70, poids : 60 kg, tatouages : aucun.

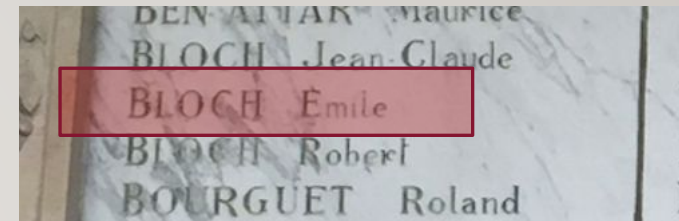
Degré d'instruction : générale (1), militaire (2), écrit.

**DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS**  
Art. 1<sup>er</sup> de la loi du 21 mars 1919, art. 1894 du Règlement relatif à la loi de 1919, art. 28 de la loi de 1921.  
Baptême (art. 28 de la loi).

**Services - Positions diverses**  
Détail des services et mutations diverses.  
Campaqne de l'Algerie en 1914 au 23 Mars 1919

LOCALITÉS SUGGERÉES HABITÉES  
Date, Commune, Substitution de régime.

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction de 1919.  
2) L'instruction militaire sera indiquée par son motif et son code. On indiquera comme non exécuté tous les hommes n'ayant pas passé 4<sup>e</sup> zone.  
3) Pour les hommes compris dans la 3<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : 4<sup>e</sup> zone.  
4) Pour ceux compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service militaire.  
5) Pour ceux compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministère de la Marine (Art. 4 de la loi).



AD Gard, 1R788 : registre de recrutement militaire et des matricules de 501 à 1000, classe 1892, bureau des recrutements de Nîmes

## > Des cartes postales anciennes ou vieux papiers



Magasin Bloch, esplanade, Nîmes.



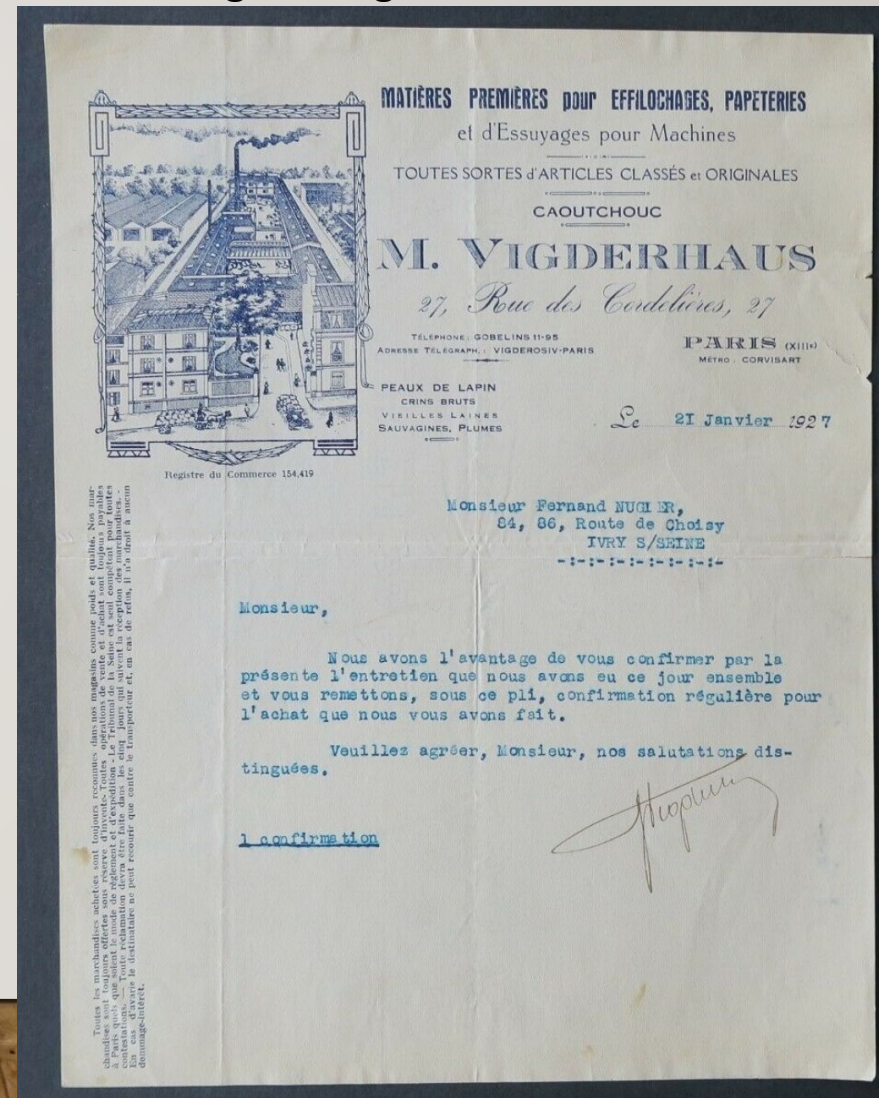
.203 NIMES.

Boulevard des Arènes



Photos non datées.

Magasin Vigderhaus, Paris 13<sup>ème</sup> ar.





## > Les spoliations publiées au Journal officiel de l'État français

24 Avril 1942 JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT FRANÇAIS 1569

Affaire Ben Hattar, « Au Mouton à cinq pattes », 4, rue des Halles, à Nîmes (Gard), 9, rue de la République, Béziers (Hérault);

\* Au Bas de France », 5, rue Colbert, à Marseille (Bouches-du-Rhône),

administrateur provisoire: M. Poulain, 8 bis, rue Marlin-Brignaudy, à Marseille, qui délègue ses pouvoirs pour la succursale de Béziers à M. Soureil (Paul), 15 bis, allée Paul-Riquet, à Béziers.

Valentin, maroquinerie, 50, rue Vacon, à Marseille (Bouches-du-Rhône). — Administrateur provisoire: M. Bulland, villa La Mal-

Art. 2. — Les pouvoirs de l'administrateur provisoire ne s'étendent qu'aux parties de l'entreprise qui se trouvent en zone non occupée.

Fait à Vichy, le 11 avril 1942.

XAVIER VALLAT.

Arrête:

Article unique. — Tous immeubles, et en particulier les immeubles énoncés ci-dessous: 1<sup>o</sup> un immeuble sis à Marseille, 44, la Canabière; 2<sup>o</sup> un immeuble sis à Marseille, 3, rue

(Aisne), en remplacement de M. Maillard (Jean-Julius-Albert-Joseph-Edouard), démissionnaire.

M. Cousin (Georges-Edouard), avoué près le tribunal de première instance (Loiret), en remplacement de M. Garnier (Robert), démissionnaire.

M. Garnier (Robert), tribunal de première instance (Loiret), en remplacement de M. Breviers (Charles).

17 Juin 1943 JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT FRANÇAIS 1653

Article unique. — Tous immeubles, droits immobiliers ou droits au bail quelconques, tous biens meubles, valeurs mobilières ou droits mobiliers quelconques:

10 Mars 1943 JOURNAL OFFICIEL DE L'ÉTAT FRANÇAIS

Et en particulier l'immeuble sis 1, place du Grand-Temple, à Nîmes, appartenant à Cremy dit Cremieux (Robert), 5, place d'Assas, à Nîmes, Pages (Eugène) et Pages, née Cremieux (Germaine), son épouse, 42, rue de la Madeleine, à Nîmes, et Chaumette (Henri) et Chaumette, née Cremieux (Rose), 3, place d'Assas, à Nîmes. — Administrateur provisoire: M. Clauzel, 10, rue Trésorerie, à Nîmes (dossier 3816).

Appartenant à Martin (Aaron-Armand), domicilié 30, cours Vitton, à Lyon, et Bloch (Edgard), domicilié boulevard de l'Esplanade, à Nîmes, anciens propriétaires de la Maison Modèle, 92 à 104, rue Moncey, à Lyon. — Administrateur provisoire: M. Jaillot, « Les Cèdres », chemin de Saint-André, à Limonest (dossier 4462).

Appartenant à Szainiak (Chalm-Baruch), an-

### **3. La découverte d'archives inédites et non classées dans le lycée**



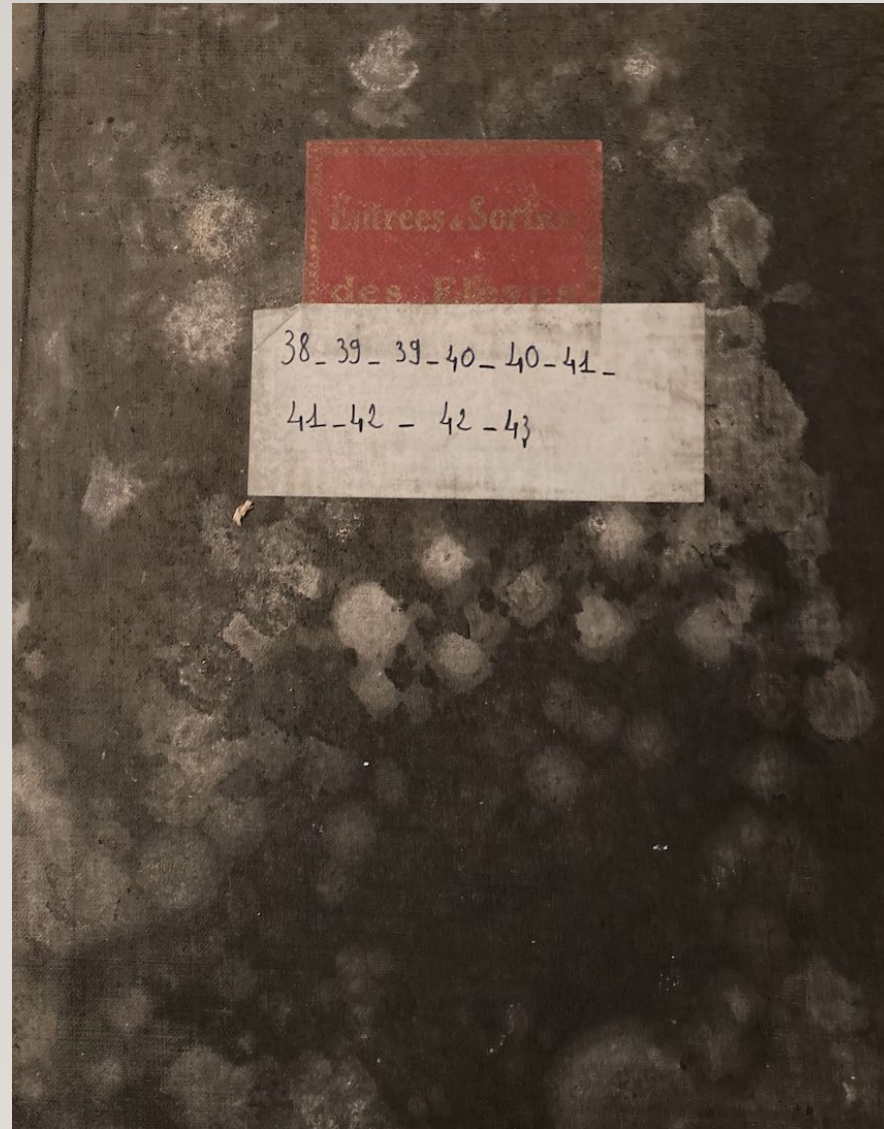
Le lycée Alphonse Daudet de Nîmes, autrefois lycée impérial puis lycée national, est un grand bâtiment de centre ville. La construction actuelle, achevée en 1883, dispose de sous-sol voûtés, qui servent de débarras pour des meubles, des fonds de bibliothèque tombés en désuétude ou des archives. Cet ensemble hétéroclite a été lourdement endommagé par les inondations qui ont touché la ville en 1988. L'inventaire (et la restauration) de ce qui demeure reste à faire.



Dans cet ensemble, nous avons exhumé des archives concernant les élèves et le fonctionnement du lycée.



> Les registres d'entrée et sortie des élèves des l'années scolaire 1934 à 1946



Ces registres répertorient les élèves par année scolaire. Ils sont inscrits par classe, des plus grands (Mathématiques spéciales pour la préparation aux grandes écoles) aux plus petits (classes enfantines). En plus du nom et de la classe, le registre fournit pour chaque élève la date et lieu de naissance, l'adresse et la profession des parents)

Inscription des frères VIGDERHAUS pour l'année scolaire 1940-1941

ENTRÉES

DATE DE L'ENTRÉE 1	NUMÉRO D'ORDRE 2	NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE 3	QUALITÉ 4	CLASSE 5	DATE ET LIEU DE NAISSANCE 6	ADRESSE DES PARENTS 7
	1083	Jellegrin Roger	E.S.	2B <sub>1</sub>	12/194	
	1084	Lubert Raymond	E.L.	Philo.	30/5/21 - Gaijac (Gard)	Fam. <sup>2</sup> Daux et Forêt - Villa Soulié - rue Kléber (orig)
	1085	Vigderhaus Daniel	1/2 pers.	8 <sub>1</sub>	3/6/30 - Paris	Nigouant - 94, route d'Arles - Nîmes
	1086	Vigderhaus Jacques	"	10 <sup>2</sup>	"	" " " "
	1087	Gabriel Jean	E.L.	M. Spéc	14/10/22 - Lunas	Ingénieur - 4, rue Racine - Avignon

## Inscription de Jean Spiegel à la rentrée 1941

DATE DE L'ENTRÉE	NUMÉRO D'ORDRE	NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE	QUALITÉ	CLASSE	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE DES PARENTS
1	2	3	4	5	6	7
30/9-1941	189	Spiegel Jean	EL	1A	13 Sept. 1925 à Mulhouse	M. G. Commerçant, 1, Rue Tronmi Nîmes
	190	abs Henri	1		15 Mars 1924 à Nîmes	M. G. Fabricant d'encre, 34, Rue Ste Requette Nîmes
	191	Almin René	L	1A <sub>1</sub>	24 juil 1922 à Montpellier	M. G. P.T.T. St. Hippolyte du Fort. (Gard)

# Départ de Jean SPIEGEL en décembre 1942 et des frères VIGDERHAUS en mars 1943

## SORTIES

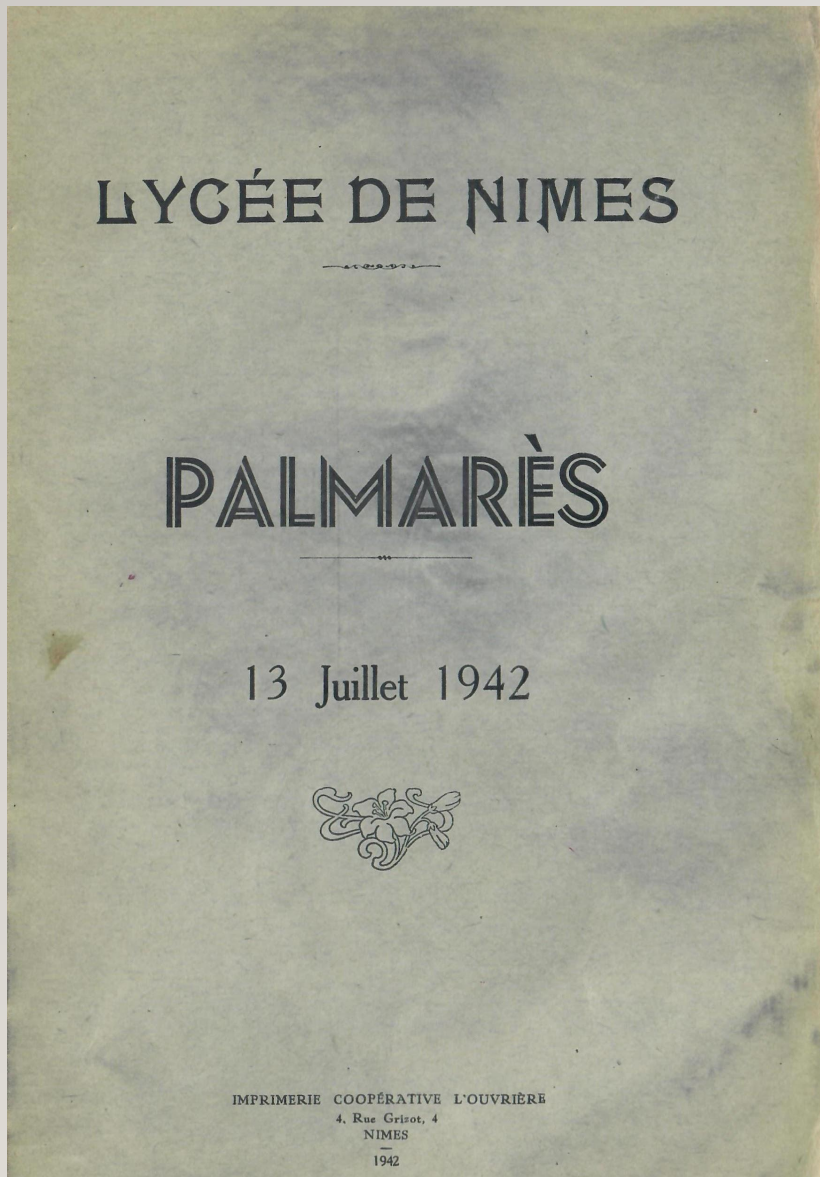
Mizeret, Rinqueberck et Rouvière, Paris — Mod. 90 Inter

DATE DE LA SORTIE	NUMÉRO D'ORDRE	NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLÈVE SORTI	QUALITÉ	CLASSE	OBSERVATIONS ET MOTIF DE LA SORTIE
10	11	12	13	14	15
31 Dic. 1942	95	Cuvillier Louis	EL	4 <sup>lyg</sup>	Quitter : ch de R
	96	Auriach Roger	ES	4 <sup>lyg</sup>	Permet EL
	97	Gallet J. Pierre	EL	4 <sup>lyg</sup>	Quitter : Santé
	98	Spiegel Jean	EL	1	1 : ch de R

Le motif inscrit au registre est « Quitte le lycée : changement de région » (ch de R)

		293	Albert	Luce	EL	5 <sup>lyg</sup>	
31 Mars 1943		294	Vigderhaus	Daniel	L	7 <sup>o</sup>	Quitter le lycée : ch de R
		295	Vigderhaus	Jacques		8 <sup>o</sup>	
15 Avril 1943		296	Picard	René		7 <sup>o</sup>	

> Les palmarès de la distribution des prix en fin d'année scolaire :



Résultats de  
Jean SPIEGEL

Première A	
<b>Excellence</b>	<b>Thème Latin</b>
AMALRIC Jean	1 <sup>er</sup> <i>Prix</i> AMALRIC Jean. <i>ex-aequo</i> CHEVALIER Maxime.
<b>Félicitations</b>	1 <sup>er</sup> <i>Accessit</i> CALEF Roger.
GOERTZ Jean 3	2 <sup>e</sup> — URIOT Pierre.
AMALRIC Jean 2	3 <sup>e</sup> — AMPHOUX Gérard.
CALEF Roger 1	4 <sup>e</sup> — DUPUIS André.
CHEVALIER Maxime 1	5 <sup>e</sup> — GOERTZ Jean.
<b>Tableau d'Honneur</b>	<b>Version grecque</b>
AMALRIC Jean	1 <sup>er</sup> <i>Prix</i> PETRIER Louis.
AMPHOUX Gérard.	2 <sup>e</sup> — AMALRIC Jean.
CALEF Roger.	1 <sup>er</sup> <i>Accessit</i> GOERTZ Jean.
CHEVALIER Maxime.	2 <sup>e</sup> — D'ORNANO Pierre.
CROUZET Jack.	3 <sup>e</sup> — QUINTIN Jean.
DECOLLARD-DESHOMMES C.	4 <sup>e</sup> — CALEF Roger.
GOERTZ Jean.	<i>Mentions</i> DANGEVILLE Jacques.
GRAZIOLI Jean.	DELFOUR Maurice
JOURDAN Raoul.	<b>Thème grec</b>
SPIEGEL Jean.	1 <sup>er</sup> <i>Prix</i> AMALRIC Jean.
THOMAS Paul.	2 <sup>e</sup> — CALEF Roger.
URIOT Pierre.	1 <sup>er</sup> <i>Accessit</i> GOERTZ Jean.
DELFOUR Maitrice.	2 <sup>e</sup> — SPIEGEL Jean.
	3 <sup>e</sup> — CHEVALIER Maxime.
<b>Physique et Chimie</b>	<b>Anglais</b>
1 <sup>er</sup> <i>Prix</i> AMALRIC Jean.	1 <sup>er</sup> <i>Prix</i> CALEF Roger.
2 <sup>e</sup> — GOERTZ Jean.	2 <sup>e</sup> — GOERTZ Jean.
1 <sup>er</sup> <i>Accessit</i> PÉTRIER Louis.	1 <sup>er</sup> <i>Accessit</i> AMALRIC Jean.
2 <sup>e</sup> — D'ORNANO Pierre.	2 <sup>e</sup> — JOURDAN Raoul.
3 <sup>e</sup> — AMPHOUX Gérard.	3 <sup>e</sup> — PELLEQUER René.
4 <sup>e</sup> — SPIEGEL Jean.	
5 <sup>e</sup> — URIOT Pierre.	

Source: archives du lycée



## Septième 1

### Calcul

1 <sup>er</sup> Prix	DALGAZ Jean.
2 <sup>e</sup> —	HENRY Jack.
1 <sup>er</sup> Accessit	GOLDIN Alexandre.
2 <sup>e</sup> —	DURVILLE Christian.
3 <sup>e</sup> —	BRUC Louis.
4 <sup>e</sup> —	BOULIER Laurent.
<i>ex-æquo</i>	VIGDERHAUS Daniel.
6 <sup>e</sup> Accessit	SCHWAB Robert.

## Neuvième 2

### Excellence

DAMMERT Guy.

### Félicitations

DAMMERT Guy	1
MULLER Maurice	1
NORBERT Monique	1
PICARD Pierre	1

### Tableau d'Honneur

AURILLION Alice.  
CASTEL Madeleine.  
DAMMERT Guy.  
FEDER Gérard.  
GUINOT Danièle.  
MULLER Maurice.  
NORBERT Monique.  
PICARD Pierre.  
POUJADE Pierre.

### Français

1 <sup>er</sup> Prix	DAMMERT Guy.
2 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.
1 <sup>er</sup> Accessit	MULLER Maurice.
2 <sup>e</sup> —	AURILLION Alice.
3 <sup>e</sup> —	PICARD Pierre.
4 <sup>e</sup> —	CASTEL Madeleine.

### Calcul

1 <sup>er</sup> Prix	DAMMERT Guy.
2 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.
1 <sup>er</sup> Accessit	MULLER Maurice.
2 <sup>e</sup> —	VIGDERHAUS Jacques.
3 <sup>e</sup> —	FEDER Gérard.
4 <sup>e</sup> —	HOUZÉ Charles.

### Histoire

1 <sup>er</sup> Prix	MULLER Maurice.
2 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.
1 <sup>er</sup> Accessit	POUJADE Pierre.
2 <sup>e</sup> —	PICARD Pierre.
3 <sup>e</sup> —	DAMMERT Guy.
4 <sup>e</sup> —	GUINOT Danièle.

### Géographie

1 <sup>er</sup> Prix	DAMMERT Guy.
2 <sup>e</sup> —	MULLER Maurice.
1 <sup>er</sup> Accessit	NORBERT Monique.
2 <sup>e</sup> —	DEIMON Gérard.
3 <sup>e</sup> —	GUINOT Danièle.
4 <sup>e</sup> —	AURILLION Alice.

### Leçons de choses

1 <sup>er</sup> Prix	MULLER Maurice.
2 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.
1 <sup>er</sup> Accessit	VIGDERHAUS Jacques.
2 <sup>e</sup> —	PICARD Pierre.
3 <sup>e</sup> —	JUNOD Liliane.
4 <sup>e</sup> —	DEIMON Gérard.

### Lecture

1 <sup>er</sup> Prix	DE LEIRIS Philippe.
2 <sup>e</sup> —	FEDER Gérard.
1 <sup>er</sup> Accessit	PICARD Pierre.
2 <sup>e</sup> —	MULLER Maurice.
<i>ex-æquo</i>	NORBERT Monique.
4 <sup>e</sup> Accessit	POUJADE Pierre.

### Ecriture

1 <sup>er</sup> Prix	DAMMERT Guy.
2 <sup>e</sup> —	DEIMON Gérard.

## Résultats des frères VIGDERHAUS Palmarès de juillet 1942

1 <sup>er</sup> Accessit	NORBERT Monique.
2 <sup>e</sup> —	AURILLION Alice.
3 <sup>e</sup> —	PALLIER Marc.
4 <sup>e</sup> —	JUNOD Liliane.

### Récitation

1 <sup>er</sup> Prix	MULLER Maurice.
2 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.
1 <sup>er</sup> Accessit	VIGDERHAUS Jacques.
2 <sup>e</sup> —	AURILLION Alice.
3 <sup>e</sup> —	PICARD Pierre.
<i>ex-æquo</i>	RAI Suzette.

### Dessin

1 <sup>er</sup> Prix	GUINOT Danièle.
2 <sup>e</sup> —	VIGDERHAUS Jacques.
1 <sup>er</sup> Accessit	DAMMERT Guy.
2 <sup>e</sup> —	AURILLION Alice.
3 <sup>e</sup> —	COHADE Michel.
4 <sup>e</sup> —	NORBERT Monique.

### Chant

1 <sup>er</sup> Prix	RAI Suzette.
2 <sup>e</sup> —	de NARBONNE Roland.
1 <sup>er</sup> Accessit	DAMMERT Guy.
<i>ex-æquo</i>	GUINOT Danièle.
3 <sup>e</sup> Accessit	MARCHAL Bernard.
4 <sup>e</sup> —	VIGDERHAUS Jacques.

### Education Physique

1 <sup>er</sup> Prix	DAMMERT Guy.
<i>ex-æquo</i>	DELAFONT J.-Jacques.
1 <sup>er</sup> Accessit	VIGDERHAUS Jacques.
2 <sup>e</sup> —	GUINOT Danièle.
3 <sup>e</sup> —	MULLER Maurice.
4 <sup>e</sup> —	LHERPINIÈRE Gilbert.
<i>ex-æquo</i>	RAI Suzette.

> Un registre d'intendance permettant de décrire la situation matérielle du lycée notamment à la rentrée 1941 :

82

Sept<sup>le</sup> 18 Provison Restaillment

Comme suite à mon rapport du 11 courant, répondant aux instructions de M. l'inspecteur d'Académie du 9 septembre, j'ai le plaisir de Vous rendre compte des démarches que j'ai effectuées :

après des commerçants de vins et des fournisseurs habituels de la zone non occupée, - après des services de restauration de la Préfecture (groupement Roussel) - après de la direction de l'inspection départementale d'hygiène - après de l'Intendance Militaire. - Il résulte de cette enquête que :

1° Il n'y a actuellement presque rien à acheter chez les épiciers (grossistes et demi-grossistes) j'ai trouvé des pâtes, quelques boîtes de biscuits, de la moutarde, du sel et du vinaigre. La plupart des commerçants n'ont déclaré qu'à cause des mémoires sur timbre à fournir et de l'impôt qui frappe les fournitures faites aux établissements publics, un impôt qui ils ne peuvent ajouter sur les factures ou récupérer dans les prix de vente, ils ont décidé de ne plus rien vendre à l'état.

2° Le groupement d'achat de la préfecture ne peut en rien aider le lycée sans ordre de l'intendance.

3° La direction de l'inspection départementale d'hygiène a plus dans ses attributions la nomination des lycées qui interviennent à cet effet, l'inspection académique.

4° L'Intendance militaire ne peut rien faire sans ordres du ministère de la guerre, ce qui suppose une entente entre les ministères de l'Instruction publique et de la guerre.

En conséquence,

J'ai l'honneur de Vous demander de vouloir bien provoquer une intervention de l'inspection académique auprès de la Préfecture pour obtenir :

a) des bons d'absence pour les denrées réglementées (achats nécessaires avant le dépôt des cartes d'alimentation pour les élèves) -

b) l'application aux demi-pensionnaires de la réglementation des restaurants.

83

c) De porter à 400 grammes la ration de pain de tous les élèves (4 repas à assurer) la carte de pain de, parait-il être rétablie.

d) L'attribution au lycée de 5 à 6 kg. de ration par mois.

e) La possibilité d'acheter au marché d'Chambo en dehors de la banlieue (au moment de l'ouverture, les courses la plus grande partie de la marchandise est déjà retenue. -

2° Une intervention de l'autorité Académique auprès du ministère de l'Instruction Publique pour qu'une entente interviene avec la Guerre afin que l'Intendance Militaire puisse rétrocéder aux établissements d'enseignement public les marchandises dont elle dispose et qui ne se trouvent pas dans le commerce ou que les commerçants ne vendraient pour nous vendre (M).

Faute de prendre à temps les mesures qui commandent les circonstances, je crois possible de penser qu'il sera très difficile d'assurer dans des conditions à peu près normales la marche des internats.

*impossible ?*

*me souviens à Vichy ?*

*après ça ?*

*l'Intendance ?*

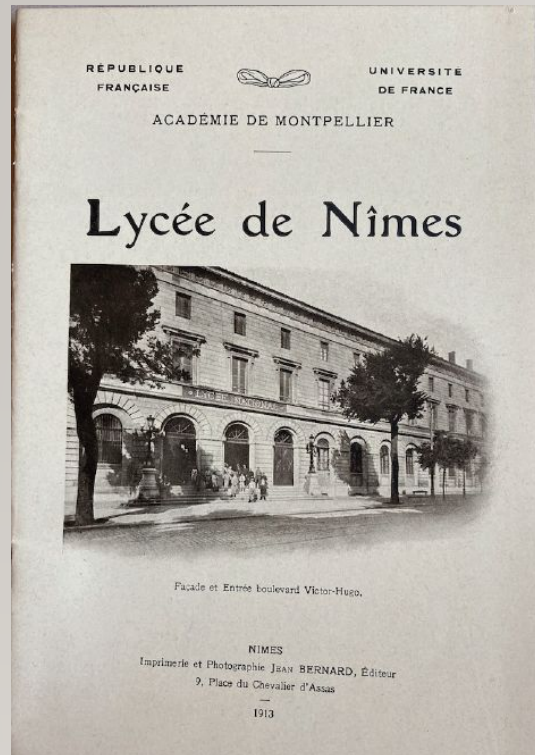
*provoquer une entente ?*

*exact*

## 4. De l'enquête vers la production



## > Valoriser la dimension patrimoniale du lycée, unité de lieu et porteur de traces matérielles :



La découverte des archives scolaires pousse à valoriser la dimension patrimoniale des recherches sur les élèves juifs. Nos élèves ont pris conscience qu'ils évoluent dans l'environnement architectural qu'ont connu les anciens élèves déportés.



Photos prises en mai 2021 au lycée Daudet

Source: *Livret de présentation du lycée (AD du Gard)*

Le bâtiment actuel permet de localiser les classes fréquentées par les élèves juifs (à gauche la classe de Daniel VIGDERHAUS, à droite la classe de Jacques VIGDERHAUS en 1942).

> Produire un audioguide et/ou capsules vidéo, notamment dans le cadre du dispositif « Par les vivants »

- Pour construire un projet d'histoire vivante
- Pour documenter les traces du vivant de ces anciens élèves juifs
- Participer à l'écriture d'une micro-histoire de la Shoah par le vivant et non par leur mort
- Montrer que si le gouvernement de Vichy a valorisé une vision e-antisémite de la société française, ces populations étaient en fait parfaitement intégrées.

